
Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal, en charge de la politique municipale en faveur des seniors, des personnes en difficulté et des personnes en situation de handicap. Il est présidé par le maire, Olivier Bianchi, et est géré par un Conseil d'administration, composé pour moitié d'élus et pour moitié de représentants des associations d'usagers.

- [Clermont Dom' le guichet unique des services à domicile du CCAS](#)
- [Les actions en direction des seniors](#)
- [Les actions en direction des personnes en difficulté](#)
- [Les actions en faveur des personnes en situation de handicap](#)
- [Les actions en faveur du logement](#)

Plus d'informations sur Clermontdom.fr

C.C.A.S. de Clermont-Ferrand
1 rue Saint-Vincent
63 013 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 98 07 98 / direction@ccas-clermont-ferrand.fr